



Plan de cours

COURS : Mathématiques appliquées à la maintenance d'aéronefs

PROGRAMME : 280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs



DISCIPLINE : 201 Mathématiques

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

Professeur(s)	Bureau	 poste	 courriel
Denis Davesne	C-184	5635	denis.davesne@cegepmontpetit.ca
Jean-François Nolet	C-184	5546	jean-françois.nolet@cegepmontpetit.ca
Claire St-Jacques	C-184	4549	claire.st-jacques@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur	Bureau	 poste	 courriel
Denis Davesne	C-184	5635	denis.davesne@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours est le deuxième et dernier cours de mathématiques pour les étudiants du programme de techniques de maintenance d'aéronefs (280.C0). Alors que le cours précédent (Math 201-115-EM), commun aux trois programmes de l'École, revoyait et approfondissait des notions importantes d'algèbre, de trigonométrie, de géométrie et de géométrie vectorielle, le cœur de ce cours initiera l'étudiant au calcul différentiel et intégral.

Après l'étude de l'arithmétique au primaire, de l'algèbre au secondaire, **l'étudiant du collégial qui aborde l'étude du calcul différentiel et intégral entre, mathématiquement parlant, dans le monde des adultes.**

OBJECTIF

025S Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

À chaque période de cours il y a, en alternance, exposés magistraux et travail des étudiants sur les exercices proposés par l'enseignant. Les exposés magistraux sont utilisés pour présenter les concepts théoriques et les exemples permettant de bien saisir ces concepts. Ces présentations pourront à l'occasion profiter des possibilités offertes par l'Internet et les logiciels spécialisés en mathématiques, notamment Wiris, GeoGebra et Excel. Souvent le cours débute par une période d'exercices de « réchauffement » portant sur la matière vue au cours précédent.

Le travail personnel de l'étudiant, hors classe, sert à compléter les exercices proposés par le professeur durant les périodes pratiques et pour étudier les sujets présentés pendant les exposés théoriques. La réussite du cours repose principalement sur le travail individuel de l'étudiant. **Il n'hésitera pas à profiter des périodes de disponibilité du professeur à son bureau.** L'étudiant qui doit s'absenter d'un cours doit s'informer auprès d'autres étudiants de ce qui a été fait ou dit pendant son absence, reprendre le retard accumulé le plus rapidement possible et contacter le professeur, si nécessaire.

L'étudiant devra consulter régulièrement le site LÉA (Omnivox) du Collège; l'enseignant l'utilisera pour déposer des documents relatifs au cours. LÉA peut aussi être utilisé par les étudiants et l'enseignant comme messagerie pour communiquer entre eux (via MIO).

CENTRE D'AIDE EN MATHÉMATIQUES (CAM)

Le CAM est situé au C-123 à l'entrée de la bibliothèque. Il est ouvert en tout temps pour permettre le travail individuel. Nul besoin de s'y inscrire. Des professeurs de mathématiques y sont présents pour répondre à vos questions selon un horaire qui vous sera distribué en début de session et qui sera affiché à la porte du local. C'est une ressource dont il faut savoir profiter.

PLANIFICATION DU COURS

Approximativement 10 périodes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU
1. Acquérir les notions de base des fonctions exponentielles et logarithmiques.	<ul style="list-style-type: none">• Propriétés des fonctions exponentielles et logarithmiques;• Résolution d'équations exponentielles et logarithmiques;• Application des modèles exponentiels et logarithmiques;• Échelles logarithmiques.

Approximativement 3 périodes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU
2. Modéliser par des équations algébriques des nuages de points obtenus expérimentalement.	<ul style="list-style-type: none">• Modèles linéaires, quadratiques, exponentiels, logarithmiques et coniques;• Méthode des moindres carrés;• Régression;• Interpolation et extrapolation.

Approximativement 7 périodes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU
3. Acquérir une notion intuitive du concept de limite.	<ul style="list-style-type: none">• Variation, taux de variation, pente de sécante;• Notion intuitive des variations infiniment petites;• Notion intuitive de la limite;• Calcul simple de limites par approximations successives;• Utilisation de la notion de limite dans les calculs approchés des pentes des tangentes, des surfaces, des volumes, etc.;• Application de ces méthodes dans des modèles physiques concrets : vitesse, accélération, distance, consommation, puissance développée, énergie consommée.

Approximativement 30 périodes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU
4. Acquérir la notion intuitive de la dérivée et l'appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de variation instantané; • Notion intuitive de la dérivée en un point; • Calcul et évaluation de la dérivée de fonctions simples; • Utilisation du concept de dérivée dans la modélisation de situations concrètes : maximum, minimum, croissance, décroissance, étude du comportement graphique des courbes, optimisation, taux liés.
5. Résoudre des équations algébriques, transcendantes et trigonométriques.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'une solution exacte; • Recherche d'une solution approximative (utilisation efficace de la calculatrice, calcul d'erreur).
6. Résoudre des inéquations algébriques.	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de l'ensemble des solutions d'un système d'inéquations à 2 inconnues; • Interprétation géométrique des solutions des inéquations à 1 ou 2 inconnues.

Approximativement 25 périodes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU
7. Acquérir la notion de base de l'intégrale et l'appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Notion intuitive de la primitive et de l'intégrale; • Calcul et évaluation de l'intégrale des fonctions simples; • Utilisation de l'intégrale dans la modélisation de situations concrètes (vitesse, calcul de surfaces, problèmes impliquant des taux de changement, etc.).

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Objectifs d'apprentissage	Échéance	Pondération (%)
Examen écrit	1-2	Semaine 3	15
Examen écrit	3-4	Semaine 7	20
Examen écrit	4-5-6	Semaine 11	20
Examen écrit	7 et synthèse	Période d'examens communs	30
Devoirs, travaux, minitests	tous	À déterminer	15

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Texte Coop # 5387 en plus des autres textes demandés par votre professeur au cours de la session;
- L'étudiant doit posséder une calculatrice scientifique d'un modèle récent possédant au moins cinq mémoires. Le modèle *Sharp EL-531* répond aux besoins. Les calculatrices à affichage graphique ne sont pas autorisées aux examens.

MÉDIAGRAPHIE

- Ces livres disponibles à la bibliothèque de l'École couvrent aussi la matière du cours et sont rédigés pour une clientèle étudiante de niveau collégial; ils peuvent être consultés par l'étudiant désireux de voir comment le même sujet peut être traité de différentes façons selon les auteurs. Nous croyons toutefois que les notes de cours (cahiers Coop) de l'étudiant sont suffisantes pour assurer une belle réussite du cours;
- ROSS, André. *Calcul différentiel et intégral appliqué aux techniques*. Troisième édition, Prodafor, 2009, 402 pages;
- RICHMOND, Allan Edwin. *Calcul différentiel et intégral appliqué à l'électronique*. Montréal : McGraw-Hill, 1985. 506 pages;
- CHARRON, Gilles, Pierre PARENT. *Calcul différentiel*. Montréal, Beauchemin Chenelière Éducation, 6^e édition, 2007. 518 pages;
- FRADETTE, Jean. *Calcul différentiel*. Anjou : Éditions CEC, 2001. 434 pages;
- ROSS, André. *Mathématiques appliquées à l'électronique 2*. Sainte-Foy : Le Griffon d'argile, 1986. 374 pages.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

- Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*.
- Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/campus-de-longueuil/le-college/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

RÉVISION DE NOTES

L'étudiant doit se référer à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) pour connaître les dispositions concernant la révision de notes (Agenda des étudiants ou site du collège). Le comité de révision de notes est constitué de trois professeurs, soit le professeur qui dispense le cours et deux professeurs donnant ou ayant déjà donné le même numéro de cours.

Composition du comité de révision de notes pour ce cours:

- Denis Davesne, professeur au département de mathématiques;
- Jean-François Nolet, professeur au département de mathématiques;
- Claire St-Jacques, professeure au département de mathématiques.

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 %.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard, une pénalité de 10 % de la note maximale pourra être imposée pour chaque jour de retard. Aucun travail ne sera accepté après que le travail corrigé aura été remis aux étudiants.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Collège. L'essentiel de la méthodologie du travail intellectuel, qui est au cœur de vos études, est exposé dans le document accessible à partir de la page d'accueil de la bibliothèque du Collège au <http://ww2.cegepmontpetit.ca/biblio/>. Nous conseillons fortement aux étudiants de le consulter, notamment en rapport avec toutes les étapes d'une recherche.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Les retards à remettre les travaux peuvent alors être soumis aux pénalités prévues dans les politiques des départements.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

• CHANGEMENT DE GROUPE

Toute demande d'étudiant visant à changer de professeur pour un cours donné, reçue par le département après le début de la session, sera refusée quelle que soit la raison invoquée.

• HORAIRE DE CONSULTATION

- a) Tout professeur de mathématiques s'engage à être disponible pour ses étudiants durant au moins cinq périodes par semaine, dont une période au Centre d'aide en mathématiques (CAM), en dehors des périodes consacrées à la prestation des cours et aux réunions départementales.
- b) Tous les étudiants sont informés en classe de l'horaire et des locaux de consultation. L'horaire de consultation est affiché à la porte du bureau du professeur; les périodes de disponibilité au CAM et au bureau du professeur (ou dans un autre local du collège s'il y a lieu) y sont clairement indiquées. Dans le cas d'un changement à l'horaire de consultation, les étudiants en sont informés.

• POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Application de la politique institutionnelle

La politique d'évaluation de l'apprentissage étudiant du cégep Édouard-Montpetit s'applique au département de mathématiques, sous réserve des précisions indiquées dans ce qui suit et dans certains cas en vue de réaffirmer certains principes de la politique institutionnelle.

Pondération des mesures des apprentissages

La répartition des notes allouées à chacune des activités d'évaluation devra respecter les critères suivants :

- Aucun examen ne peut compter pour plus de 35 % de la note finale;

- La note cumulative allouée aux devoirs, travaux, minitestés ou laboratoires ne peut excéder 35 % dans les cours où un travail d'intégration est une exigence du plan-cadre de cours, et ne peut excéder 25 % dans les autres cours.

Remarque : dans des situations particulières, la répartition peut déroger aux critères précédents; cependant, ce changement doit être approuvé par l'assemblée départementale lors de l'adoption des plans de cours.

Modes d'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, les activités d'évaluation se traduiront par l'une ou l'autre des formes suivantes : a) contrôles ou examens périodiques écrits; b) examen final de synthèse écrit; c) devoirs ou travaux écrits à réaliser individuellement ou en équipe; d) toute autre forme d'évaluation devra préalablement être approuvée par le département.

Remarque : Toute forme d'évaluation doit être faite en utilisant une technique permettant d'en relever la trace dans le futur.

Fréquence de l'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, au moins cinq périodes doivent être consacrées à l'évaluation. Compte tenu des impératifs propres à chacun des numéros de cours, les périodes d'évaluation consacrées aux contrôles ou examens périodiques devront se répartir uniformément dans le temps et dans le contenu.

Normes de présentation des travaux d'intégration

Lors de la remise d'un travail d'intégration, l'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Le professeur peut retrancher un pourcentage de la note accordée à un travail lorsque sa qualité ne répond pas aux normes de présentation. La pénalité, s'il y a lieu, doit être précisée dans le plan de cours.

Retard de travaux

Un professeur peut refuser un travail remis en retard. Dans ce cas, l'étudiant se voit attribuer la note "0" pour ce travail. Cependant, si le professeur, jugeant que l'étudiant a des motifs sérieux justifiant son retard, accepte le travail, l'étudiant pourrait être pénalisé pour ce retard. Cette pénalité, s'il y a lieu, doit être précisée dans le plan de cours.

Absence à un examen

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, est absent lors d'un examen périodique doit justifier son absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date d'examen. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. **Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur**, des modalités de report de l'examen seront convenues entre le professeur et l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note «0» pour cet examen.

Reprise d'examen

Au département de mathématiques, il n'y a pas de reprise d'examen.

Présence au cours

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être présent à tous ses cours. Par présence au cours on entend : 1^o présence à la période entière du cours, et 2^o travail exclusif sur le contenu du cours. L'expérience démontre qu'il y a un lien étroit entre la présence en classe et la réussite d'un cours. Le professeur peut contrôler l'assiduité des étudiants à son cours.

Révision de notes

L'élève doit se référer à la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) pour connaître les dispositions concernant la révision de notes (Agenda des étudiants). Le comité de révision de notes est constitué de trois professeurs, soit le professeur qui dispense le cours et deux professeurs donnant ou ayant déjà donné le même numéro de cours.